



Vœux de la municipalité

Patrice Bourcet, Maire de Mey et son conseil municipal ont le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux qui se déroulera le dimanche 10 janvier 2016 à 15h30 dans la salle communale.

Le mot du Maire



Mes chers concitoyens,

L'année dernière à la même époque, je vous annonçais une année 2015 ponctuée par un certain nombre d'évènements marquants la vie civique de notre commune comme le recensement ou les quatre rendez-vous électoraux. En 2016, aucune obligation de ce type au calendrier, par contre, vous pouvez déjà noter que notre traditionnelle commémoration de la bataille de Mey aura lieu, cette année, le 14 août, soit exactement le jour de son 146ème anniversaire.

Pour l'heure, la nature perd un peu ses repères, car nous allons vraisemblablement vivre un « hiver au balcon ». Pour animer cette fin d'année, nos deux associations se sont mobilisées pour vous. AssosMey a organisé son traditionnel voyage en car pour deux marchés de Noël aux Pays bas : le marché de Noël de la Grotte communale de Valkenburg qui fêtait son trentième anniversaire sous la célèbre colline Cauberg et le marché de Noël de Maastricht.

Mey Loisirs a mobilisé les bonnes volontés pour décorer notre village avec l'aide de Jean-Marc Willems et de François Leroy. Un bon exemple de ce que l'on peut faire avec peu de moyens mais beaucoup de créativité. Un grand merci à eux et je m'associe à l'ensemble du Conseil Municipal pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et vous inviter le 10 janvier à la cérémonie des vœux.

L'année 2015 verra sans doute le dénouement de nos affaires immobilières ainsi que le retour à une situation financière normale. Le principal projet que nous mettrons en chantier sera le projet d'aménagement de la future zone à urbaniser, c'est la raison pour laquelle nous avons mis en place une nouvelle «Commission Urbanisme» qui sera amenée à travailler notamment avec l'AGURAM (Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de Moselle).

N'oublions pas que, pour l'instant, cette zone n'est pas encore constructible et qu'elle pourrait rester en l'état, car il nous faut d'abord franchir un certain nombre de difficultés nouvelles par rapport aux projets antérieurs. Il faut en premier lieu élaborer notre demande de modification de PLU avec l'enquête publique qui permettra à chacun de s'exprimer. La nouveauté est que cette modification doit dorénavant être en conformité avec les enjeux du Grenelle de l'Environnement, en compatibilité avec les orientations du SCOTAM, ainsi qu'avec les dispositions de la loi ALUR et des textes subséquents. Je conseille donc aux propriétaires de parcelles sur cette zone de ne pas se précipiter à signer des promesses de vente en suivant les conseils intéressés de certains promoteurs. La commune n'est pas pressée et le franchissement des difficultés précédemment évoquées pourrait durer un certain temps..., avant que les premiers permis de construire ne soient délivrés. Dès que la commission urbanisme aura suffisamment avancé pour savoir ce que nous voulons pour cette zone, j'organiserai une réunion des propriétaires de manière à présenter la meilleure façon de procéder pour préserver leurs intérêts particuliers dans le cadre de l'intérêt général de l'opération.

Le conseil municipal en bref

Le conseil municipal s'est réuni le mercredi 9 décembre.

Les décisions suivantes ont été prises:

_ Pas d'exercice du droit de préemption sur le bien situé 9 rue des Jardins à Mey.

_ Budget primitif 2015 Décision modificative n°3 : reprise d'une provision créée en 2012 avec ouverture de crédits au compte 7815 (reprises sur provisions)

_ Chasse : nomination d'un estimateur de dégâts de gibier rouge

_ Création d'une commission urbanisme composée de Josyane RODRIGUES, Sylvain TARILLON, Sylvie ROUX, François LEROY, Coralie HUGUET, Patrice BOURCET

_ Adoption du rapport de la Commission Locale d'évaluation des Charges Transférées de Metz Métropole qui indique que pour la commune de Mey l'attribution de compensation à recevoir pour 2016 serait de 147€

_ Acceptation d'un don de 96.16 € fait par le comité jumelage à l'occasion de la vente de crêpes lors du marché de l'Avent de Gisingen

Le secrétariat de mairie sera fermé les samedi 19 décembre et 2 janvier.

Une permanence sera tenue le jeudi 31 décembre de 10h à midi pour recevoir les demande d'inscriptions sur la liste électorale.



Bonnes fêtes de fin d'année à tous !